JOURNEE INTERNATIONALE DES AIDES SOIGNANTS

Chaque année, le 26 novembre, est célébrée la journée internationale des aides soignants afin de reconnaître le travail formidable et le dévouement de ces professionnels de santé pour ceux qui ont besoin de soins.

Les aides soignants fournissent une variété de services allant du soin personnel aux soins médicaux, avec compassion et professionnalisme.

Leurs journées peuvent être longues et exigeantes, néanmoins, les soignants sont présents pour ceux qui en ont le plus besoin.

Chaque année, la campagne du Sidaction permet de faire un bilan de l'évolution de la circulation du virus, de la recherche et des traitements.
Malgré l'avancée de la recherche, chaque année, le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), responsable du Sida, fait encore de nombreuses victimes.

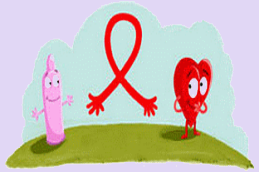

Le rapport 2022 de l'Onusida, l'agence de l'ONU dédiée à la lutte contre cette maladie, estime que 38,4 millions de personnes vivaient avec le VIH en 2021. Parmi ces personnes, on compte 1,7 million d'enfants (âgés de 0 à 14 ans), et 36,7 millions d'adultes de plus de 15 ans.

Par ailleurs, 54% de l'ensemble de ces personnes porteuses du VIH sont des femmes ou des jeunes filles. Autre enseignement, sur l'ensemble des personnes vivant avec le VIH dans le monde en 2021, 75% ont eu accès à un traitement.

RESTONS MOBILISE ENSEMBLE

Syndicat cftc Union Régionale GRAND-EST

Télécharger dans l'App Store — DISPONIBLE SUR Google Play

NOUVEAUTE!!!
En un clic, des articles détaillés, un espace dédié à votre Union Régionale.

COMMUNIQUEZ, PARTAGEZ ET INFORMEZ VOUS

TELECHARGEZ LA NOUVELLE APPLICATION CFTC UNION REGIONALE GRAND EST

ADHEREZ A LA CFTC

POUR 4,28 € PAR MOIS
Avec ACL
après déduction fiscale faite

Flashez-moi pour adhérer en ligne sur CFTC-67.FR

AVANTAGES CULTURE LOISIRS

Des avantages de comité d'entreprise pour tous :
www.avantage-culture-loisirs.fr

Contactez-nous

Sabine LEBRUN : 06.10.90.82.08
Sandra ADE : 07.82.16.54.10
Sandra WENDLING : 06.82.62.53.02

Syndicat cftc SANTE SOCIAUX DU BAS RHIN

NOVEMBRE/DECEMBRE 2023

MANIFESTATION DU 13 OCTOBRE 2023

Le 13 octobre dernier, a eu lieu une manifestation intersyndicale à Strasbourg, « contre l'austérité, pour les salaires et l'égalité femmes-hommes ».
Les trois versants de la fonction publique comptent 62 % de femmes parmi leurs agents. Des différences de situation sont constatées entre les femmes et les hommes, notamment dans leurs parcours professionnels.

Depuis fin 2019, tous les employeurs publics ont l'obligation de mettre en œuvre **un plan d'action pluriannuel sur l'égalité professionnelle.**

En application de l'article 80 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la Fonction Publique, qui définit les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des plans d'action pluriannuels. Dans chaque établissement relevant de la Fonction Publique Hospitalière, sont définis les 4 axes suivants :

- Evaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;
- Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, grades et emplois de la fonction publique ;
- Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle ;
- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

LA CFTC CONTRIBUERA AU TRAVAIL DE CHACUN DE CES AXES AVEC LES DIFFERENTS ACTEURS DES ETABLISSEMENTS ET VIEILLERA A LEUR APPLICATION.

LA CFTC VOUS INFORME

Conférence Sociale

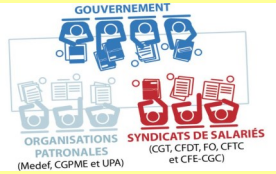

La première Ministre a réuni, en date du lundi 16 octobre 2023 au Cese, les organisations syndicales et patronales. Elles se sont réunies lors d'une conférence sociale portant sur les dynamiques de parcours et rémunérations.

Pour la CFTC, le compte n'y est pas !

Les grilles salariales et la valeur du point d'indice de la Fonction Publique n'ont pas été abordées. Nous sommes toujours le « parent pauvre » et pourtant nous sommes impactés par l'inflation comme le secteur privé.

Incapacité / invalidité / décès

L'accord signé par la majorité des syndicats ne concerne que des avancées accordées à la Fonction Publique d'Etat.

Les agents hospitaliers sont-ils encore considérés comme des fonctionnaires ?

La CFTC regrette cette discrimination et manifestera son désaccord auprès du Ministère de la Fonction Publique

Répertoire des métiers

Les trois versants de la fonction publique (État, territoriale, hospitalière) comptabilisent près de 1069 métiers différents.

Pour la première fois, un référentiel, travaillé avec les ministères, le Centre national de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et les employeurs hospitaliers, recense l'ensemble de ces métiers dans un même document.

Ce répertoire vise ainsi à faciliter la connaissance des métiers, compétences de la Fonction Publique, en y sont associant la faciliter des mobilités, entre versants. Il constitue un outil tant pour les DRH que pour les agents publics ou ceux qui souhaitent rejoindre le service public.
Le répertoire est structuré en 29 domaines fonctionnels, subdivisés en familles professionnelles. Il témoigne ainsi de la richesse et de la diversité des métiers du secteur

EGALITE SALARIALE HOMMES – FEMMES

Le 6 novembre 2023 à 11h25, les femmes ont commencé à travailler gratuitement. Un « symbole » dont la date et l'heure sont obtenues en se rapportant à l'écart de salaire européen de 15,4% et au nombre de jours ouvrés au cours de l'année 2023 en France.

Des progrès sont néanmoins remarqués avec un arrêt de la Cour de cassation, en date du 8 mars indiquant qu'une salariée est en droit de **demander les bulletins de paie** de ses homologues masculins. Par ailleurs, une direction européenne a vu le jour, obligeant les employeurs à être transparents en ce qui concerne la rémunération des salariés. **Tous les États membres seront tenus de l'appliquer d'ici juin 2026.**

Ecart salarial qui ne s'arrête pas seulement lors de la vie professionnelle mais également lors du versement des pensions de retraites.

Selon l'Insee, en 2019, les pensions des femmes étaient de 39% inférieures à celles des hommes, soit 1.600 euros contre 981 euros en moyenne. Dans la Fonction Publique Hospitalière, cela ne s'applique pas réellement car chaque agent dépend des grilles correspondant à leur fonction.

LA CFTC PARTICIPERA A TOUS LES NIVEAUX

CONTRE LES INEGALITES SALARIALES

LA SEMAINE DE LA SECURITE DES PATIENTS

Elle se tiendra du 20 au 24 novembre. Le thème de cette année est "Faire des patients les acteurs de leur propre sécurité".

Cette semaine a pour objectif de promouvoir la **sécurité des patients et de renforcer la collaboration entre les professionnels de santé, les patients, leurs proches et la société** dans son ensemble.

C'est l'occasion de sensibiliser les acteurs du système de santé à l'importance de la sécurité des patients et d'inciter les professionnels à s'engager davantage dans des démarches de sécurité maximale, de qualité et de coordination des soins.